

Les Villes ainsi que Viteos communiquent

Aux représentants des médias

Les Villes du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel participent à l'action
« Earth Hour »

Monuments et places sans éclairage durant une heure

Comme habituellement à pareille époque, le WWF (World Wildlife Found) organise au niveau planétaire l'action « Earth Hour ». Cette année, cette manifestation symbolique aura lieu le 23 mars. Entre 20h30 et 21h30, les Villes du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel contribueront à la manifestation en procédant, avec le soutien de Viteos, à l'extinction partielle de leur éclairage public et plus particulièrement de certains monuments historiques ou Places emblématiques.

A l'occasion de cette manifestation, le WWF souhaite sensibiliser la population mondiale aux défis énergétiques et climatiques avec le slogan : **Réduisons notre facture énergétique – Limitons nos émissions de CO₂**. Les trois Villes neuchâteloises, toutes «Cité de l'énergie» depuis plusieurs années, adhèrent à ce principe. Et l'extinction de quelques projecteurs pendant une heure ce jour-là est une opération certes symbolique, mais particulièrement visible et efficace pour faire passer le message auprès de la population.

Rappelons ici que pour des villes comme Le Locle, La Chaux-de-Fonds ou Neuchâtel, l'éclairage public représente généralement le plus gros consommateur d'électricité de la collectivité. Sensible à cette problématique, la société Viteos SA, qui gère l'éclairage public des trois cités de l'énergie du canton, a mis en place un programme d'actions visant à améliorer l'efficacité de ces installations, que ce soit au niveau de la sécurité, de l'énergie, de l'environnement ou financier. Des nouvelles technologies comme les LED (diode électroluminescente) permettent d'obtenir des résultats réjouissants : la qualité de la lumière est très sensiblement améliorée, la pollution lumineuse est fortement réduite alors que la consommation d'électricité diminue considérablement. Des mesures complémentaires comme l'adaptation des commandes d'enclenchement des luminaires en fonction des conditions météorologiques, voire la réduction de leur puissance en fonction du jour de la semaine et de l'heure permettent également d'améliorer l'efficacité de l'éclairage public.

Des objectifs de diminution de la consommation d'électricité de chacune des villes ont été fixés en fonction des spécificités de leurs installations d'éclairage. D'ici 2016, Viteos ambitionne de réduire de 20 à 30% ces besoins énergétiques. La démarche a débuté en 2009 et les résultats sont encourageants puisqu'ils démontrent que la cible qui a été fixée sera très probablement atteinte en 2016.

Et l'événement « Earth Hour » du 23 mars prochain, qui verra l'extinction partielle de l'éclairage public des trois villes neuchâteloises pendant une heure, constituera une pierre à l'édifice :

- à La Chaux-de-Fonds, places du Marché, de la Carmagnole et Espacité.
- au Locle : Hôtel de Ville, Place du Premier Août, Rue de la Côte 2 à 14, Grande-Rue 21 à 25
- à Neuchâtel : la Collégiale, le Palais Du Peyrou, le Château, l'Hôtel de Ville, les embellissements d'arbres.

Renseignements complémentaires :

Pour la Ville de Neuchâtel :

Christian Trachsel, délégué communal à l'énergie, Christian.trachsel@ne.ch, tél. 032 717 76 64

Pour la Ville de La Chaux-de-Fonds :

Maurice Grünig, délégué à l'énergie, maurice.grunig@ne.ch, tél.032 967 63 91

Pour la Ville du Locle :

Bernard Vaucher, chargé de promotion de la Ville, 032 933 84 14, Bernard.Vaucher@ne.ch

Neuchâtel, le 21 mars 2013